



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

18 FEVRIER 2021

SOMMAIRE

Pages

I – PRESENTATION ET EVOLUTION DES BUDGETS.....	4
1 – LES BUDGETS PRIMITIFS	4
2 - BUDGET GENERAL	5
3 - BUDGET ANNEXE DECHETS	5
Présentation du budget	5
La Taxe d’Enlèvement des Ordures Ménagères.....	6
Les investissements réalisés	6
4 - BUDGET ANNEXE SPANC	6
5 - BUDGET ANNEXE PARC DU GOSSET	7
6 – BUDGET ANNEXE PARC DE BONNEVILLE.....	8
7 – BUDGET ANNEXE LAC	9
8 - BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE	10
II – BUDGET GENERAL DE FONCTIONNEMENT : REALISE 2020	11
1 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11
Les redevances et produits des services	11
La taxe additionnelle.....	11
La contribution foncière des entreprises	11
Les autres impôts locaux.....	13
L’attribution de compensation des communes membres	13
La taxe de séjour.....	13
La dotation globale de fonctionnement	13
Les subventions et participations.....	14
Les attributions de compensation de l’Etat et du département.....	14
Les revenus des immeubles	14
2 – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15
Les charges à caractère général	15
Les autres charges de gestion.....	15
Les charges financières.....	15
Les charges exceptionnelles	16
Les dotations aux provisions	16
L’atténuation de produits	16
Les charges de personnel	17
Les charges de personnel extérieur.....	17
La répartition des agents par service.....	18
La perspective des recrutements	18
Les équivalents temps plein par service	19
Le nombre d’heures rémunérées.....	19
La répartition des agents par statut	19
La répartition des agents par catégorie.....	19

III – BUDGET GENERAL D’INVESTISSEMENT : REALISE 2020	20
IV – PERSPECTIVES 2021	21
1 – FONCTIONNEMENT	21
2 – INVESTISSEMENTS	22
V – ENDETTEMENT	23
1 – BUDGET GENERAL	23
2 – GARANTIE D’EMPRUNT	24
VI – ANNEXE	25
1 – ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	25
2 – PARTICIPATION AU CAPITAL SOCIAL	27

Ce rapport tient compte de la crise sanitaire du covid-19 et de ses répercussions financières en dépenses comme en recettes.

L'achat des masques, de gel hydro-alcoolique, l'aménagement des locaux (travaux et équipements), ont généré une dépense supplémentaire de 110 000 €.

La fermeture des services au printemps a entraîné une diminution des produits de service (cantine, école de musique, déchetterie) estimée à 130 000 € et de la taxe de séjour estimée à 112 000 €.

La subvention de l'Etat pour l'achat des masques et l'économie faite sur l'absence d'achat de matières premières et de fournitures de repas a permis de compenser partiellement cet impact financier pour un montant de 104 000 €.

A ce jour, l'impact pour la communauté de communes est d'environ 250 000 €. Il faudra ajouter à cette somme, le coût du dégrèvement de la CFE de 36 500 € (montant retenu sur l'acompte des centimes en janvier 2021) et des aides versées aux entreprises avec la Région, dispositifs Impulsion relance et résistance Normandie.

I - PRESENTATION ET ÉVOLUTION DES BUDGETS

1 – LES BUDGETS PRIMITIFS 2020

BUDGETS PRIMITIFS 2020	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Budget général	9 279 306,00 €	4 793 807,00 €
Budget annexe Déchets	3 087 610,00 €	40 226,00 €
Budget annexe SPANC	120 000,00 €	175 150,00 €
Budget annexe Parc d'activités du Gosset	560 000,00 €	560 000,00 €
Budget annexe Parc d'activités de Bonneville	265 000,00 €	265 000,00 €
Budget annexe Lac Terre d'Auge	274 000,00 €	479 433,00 €
Budget annexe Transport scolaire	198 850,00 €	- €
Total	13 784 766,00 €	6 313 616,00 €

2 – LE BUDGET GÉNÉRAL

		Exercice 2020		
Section	BP 2020	Réalisé 2020		Résultat net
Fonctionnement	9 279 306,00 €	Dépenses	7 708 460,49 €	793 090,38 €
		Recettes	8 501 550,87 €	
Investissement	4 793 807,00 €	Dépenses	2 344 911,17 €	-1 709 348,55 €
		Recettes	635 562,62 €	

		Exercice 2018		Exercice 2019	
Section	BP	Résultat net	BP	Résultat net	
Fonctionnement	10 286 450,00 €	1 591 290,52 €	8 876 745,00 €	1 140 329,68 €	
Investissement	9 378 250,00 €	824 361,34 €	6 350 910,00 €	652 909,44 €	

3 – LE BUDGET ANNEXE DÉCHETS

		Exercice 2020		
Section	BP 2020	Réalisé 2020		Résultat net
Fonctionnement	3 087 610,00 €	Dépenses	2 713 512,64 €	-90 366,63€
		Recettes	2 623 146,01 €	
Investissement	40 226,00 €	Dépenses	35 413,00 €	-3 576,25 €
		Recettes	31 836,75 €	

		Exercice 2018		Exercice 2019	
Section	BP	Résultat net	BP	Résultat net	
Fonctionnement	3 165 500 €	+ 157 357,47 €	3 386 300,00 €	195 166,55 €	
Investissement	625 935 €	- 947,53 €	682 145,00 €	-13 943,69 €	

LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES (CHAP 73 - ART. 7331)

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères	2017	2018	2019	2020
Taux Zone 1	17,99 %	18 %	18 %	18 %
Taux Zone 2	18 %	13 %	13 %	13 %
Taux Zone 3	13 %	9,45 %	9,53 %	9,53 %
Montant du produit perçu *	1 927 139 €	2 144 277 €	2 252 390 €	2 300 651 €

La zone 1 correspond au territoire du Pierre & Vacances, la zone 3 au territoire des 10 communes issues de la communauté de communes de Cambremer et la zone 2 au reste du territoire de la communauté de communes.

LES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2020

- Achat de parts sociales pour la SPL NORMANTRI (solde)

4 – LE BUDGET ANNEXE SPANC

		Exercice 2020		
Section	BP 2020	Réalisé 2020		Résultat net
Fonctionnement	120 000 00 €	Dépenses	102 425,96 €	-12 825,96 €
		Recettes	89 600,00 €	
Investissement	175 150,00 €	Dépenses	32 075,50 €	45 576,18 €
		Recettes	77 651,68 €	

		Exercice 2018		Exercice 2019	
Section	BP	Résultat net	BP	Résultat net	
Fonctionnement	110 700 €	- 1 493,59 €	107 750 €	16 551,42 €	
Investissement	339 559 €	- 948,64 €	373 966 €	-14 205,32 €	

LES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2020

- Reversement des aides à la réhabilitation

5 – LE BUDGET ANNEXE PARC DU GOSSET

		Exercice 2020		
Section	BP 2020	Réalisé 2020		Résultat net
Fonctionnement	560 000 €	Dépenses	21 248,44 €	0 €
		Recettes	21 248,44 €	
Investissement	560 000 €	Dépenses	21 248,44 €	-21 248,44 €
		Recettes	0 €	

		Exercice 2018		Exercice 2019	
Section	BP	Résultat net	BP	Résultat net	
Fonctionnement	586 000 €	0 €	545 000 €	0 €	
Investissement	586 000 €	- 585 976,29 €	1 130 976 €	586 000 €	

LES TRAVAUX REALISES EN 2020

- Diagnostic et maîtrise d'œuvre pour le désamiantage et démolition de l'ancien bâtiment

6 – LE BUDGET ANNEXE PARC DE BONNEVILLE

Exercice 2020				
Section	BP 2020	Réalisé 2020		Résultat net
Fonctionnement	265 000 €	Dépenses	0 €	0 €
		Recettes	0 €	
Investissement	265 000 €	Dépenses	0 €	0 €
		Recettes	0 €	

Section	Exercice 2018		Exercice 2019	
	BP	Résultat net	BP	Résultat net
Fonctionnement	82 500 €	0 €	15 000 €	75,03 €
Investissement	82 500 €	- 76 922,88 €	91 922,88 €	77 000 €

LES TRAVAUX REALISES EN 2020

- Sans objet

7 – LE BUDGET ANNEXE LAC

Exercice 2020				
Section	BP 2020	Réalisé 2020		Résultat net
Fonctionnement	274 000 €	Dépenses	640,01 €	60 005,72 €
		Recettes	60 645,73 €	
Investissement	479 433 €	Dépenses	125 536,82 €	-102 950,39 €
		Recettes	22 586,43 €	

LES TRAVAUX REALISES EN 2020

- Remplacement de 18 bornes du camping
- Signalétiques du Lac et table d'orientation
- Réhabilitation des sanitaires du camping

8 – LE BUDGET ANNEXE TRANSPORT SCOLAIRE

Exercice 2020				
Section	BP 2020	Réalisé 2020		Résultat net
Fonctionnement	198 850 €	Dépenses	17 981,46 €	+167 764,39 €
		Recettes	185 745,85 €	

		Exercice 2018		Exercice 2019	
Section	BP	Résultat net	BP	Résultat net	
Fonctionnement	450 500 €	-15 304,36 €	535 000 €	-80 203 €	

Depuis le 1er septembre 2019, la Région a repris la gestion directe du transport scolaire. La Région règle désormais directement les prestataires des marchés publics et encaisse également les participations des familles. Il n'y a plus que peu d'écritures au titre de ce budget annexe : les frais du bus en régie.

Après le vote du compte administratif 2020, il sera proposé d'intégrer les frais du bus en régie au budget général et de clôturer le budget annexe transport scolaire.

II – BUDGET GÉNÉRAL DE FONCTIONNEMENT : RÉALISÉ 2020

1 - RECETTES DE FONCTIONNEMENT

LES REDEVANCES ET PRODUITS DES SERVICES (CHAPITRE 70)

REDEVANCES ET PRODUITS	2018	2019	2020
Montant constaté au CA	986 614 €	1 036 936 €	795 284 €
Evolution	+ 23,32%	+5,10%	-23,30%

Les redevances et produits des services concernent les services scolaires (restaurants scolaires), périscolaires (garderies), extrascolaires (centre de loisirs) et culturels (école de musique et bibliothèques) ; mais aussi les remboursements des budgets annexes et le remboursement du personnel de la communauté de communes mis à disposition. En 2018, l'augmentation concerne principalement les produits des restaurants scolaires de Bonnebosq et Manerbe, la mise à disposition d'agents auprès des communes et budgets annexes ainsi que le remboursement des frais de reprographie et de publication des PLU communaux.

En 2019, remboursement du personnel mis à disposition et du service commun.

En 2020, impact de la fermeture des services lors du 1^{er} confinement.

LA TAXE ADDITIONNELLE (CHAP 73 - ART 73111)

TAXE ADDITIONNELLE	2018		2019		2020	
	Taux	Produit	Taux	Produit	Taux	Produit
TH	8,36 %	1 981 067 €	8,49 %	2 094 585 €	8,49 %	2 137 950 €
TFB	1,81 %	319 663 €	1,84 %	338 611 €	1,84 %	340 021 €
TFNB	3,29 %	91 405 €	3,34 %	95 628 €	3,34 %	96 506 €
TA FNB		176 121 €		188 911 €		191 851 €
Total produit encaissé		2 568 256 €		2 717 735 €		2 766 328 €

A partir de 2020, gel des taux de la taxe d'habitation au niveau de 2019

LA CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES (CHAP 73 - ART 73111)

CONTRIBUTION FONCIERE DES ENTREPRISES	2018	2019	2020
Base d'imposition	6 637 214 €	6 996 329 €	7 105 868 €
Taux	21,50 %	21,82 %	21,82 %
Produit	1 427 001 €	1 436 796 €	1 493 258 €

Le Conseil communautaire a voté un dégrèvement exceptionnel de la CFE pour les entreprises dont l'activité principale relève des secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'évènementiel. Le montant total du dégrèvement est de 75 224 € pour 101 entreprises du territoire, le montant à la charge de la collectivité est de 36 526 €. Cette somme sera retenue sur le versement de janvier 2021.

Commune	Nombre d'entreprise	Montant du dégrèvement
Annebault	2	2 210 €
Les Authieux sur Calonne	0	
Auvillars	0	
Beaumont en Auge	4	7 954 €
Blangy le Château	4	1 658 €
Bonnebosq	2	303 €
Bonneville la Louvet	5	619 €
Bonneville sur Touques	2	282 €
Bourgeauville	1	121 €
Branville	1	1 125 €
Canapville	4	9 168 €
Clarbec	0	
Danestal	0	
Drubec	2	4 385 €
Englesqueville en Auge	0	
Fierville les Parcs	0	
Formentin	0	
Le Fournet	0	
Glanville	1	149 €
Le Breuil en Auge	3	513 €
Le Brèvedent	4	1 930 €
Le Faulq	3	375 €
Léaupartie	0	
Manerbe	1	487 €
Manneville la Pipard	0	
Le Mesnil sur Blangy	0	
Norolles	0	
Pierrefitte en Auge	3	550 €
Pont l'Évêque	43	31 259 €
Repentigny	1	79 €
Reux	3	1 443 €
La Roque-Baignard	0	
St André d'Hébertot	3	4 084 €
St Benoît d'Hébertot	0	
St Julien sur Calonne	1	4 506 €
St Philbert des Champs	2	214 €
St Etienne la Thillaye	2	268 €
St Hymer	0	
St Martin aux Chartrains	2	466 €
Surville	1	644 €
Le Torquesne	0	
Valsemé	1	432 €
Vieux-Bourg	0	
TOTAL	101	75 224 €

LES AUTRES IMPOTS LOCAUX (CHAP 73 - ART 73112, 73113 & 73114)

	2018	2019	2020
CVAE	720 424 €	756 516 €	821 929 €
IFER	53 743 €	52 561 €	53 801 €
TASCOM	101 642 €	88 057 €	107 348 €

L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DES COMMUNES MEMBRES (CHAP 73 - ART 73211)

ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2018	2019	2020
Montant perçu par l'Intercom (recette)	420 585 €	420 585 €	500 504 €
Régularisation N-1		79 919 €	

Les communes qui ont des charges transférées supérieures au montant de leur Taxe Professionnelle doivent reverser la différence à l'intercommunalité (*Voir ci-joint en annexe, le détail de la TP, des charges transférées et de la compensation d'attribution par commune*).

En 2018, le montant des attributions de compensation, des communes de l'ex communauté de communes de Cambremer, n'a pas été comptabilisé, l'ensemble des communes concernées n'ayant pas délibéré. Cela a fait l'objet d'une régularisation en 2019.

LA TAXE DE SEJOUR (CHAP 73 - ART. 7362)

TAXE DE SEJOUR	2018	2019	2020
Montant du produit encaissé par exercice	189 379 €	281 106 €	260 757 €
Montant recouvré par saison touristique	249 493 €	265 198 €	157 059 €

Au 1^{er} janvier 2016, intégration de Pierre & Vacances situé sur les communes de Branville et Danestal.

Au 1^{er} janvier 2018, la taxe de séjour est collectée du 1^{er} janvier au 31 décembre.

En 2020, il reste à encaisser une partie du 3^{ème} trimestre et tout le 4^{ème} trimestre.

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (CHAP 74 - ART. 74124 & 74126)

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT BONIFIEE	2018	2019	2020
Dotation des intercommunalités Evolution	638 656 € + 13,65 %	632 149 € - 1,02 %	629 022 € - 0,49 %
Dotation de compensation des groupements Evolution	352 511 € + 0,84 %	344 417 € - 2,30 %	338 120 € - 1,83 %

En 2018, l'augmentation de la dotation d'intercommunalité est due à l'augmentation de la population et aux compétences de la communauté de communes.

LES SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS (CHAP 74 - ART. 744, 746, 747)

SUBVENTIONS	2018	2019	2020
Montant perçu Evolution	213 877 € + 10,93 %	244 070 € + 14,11 %	345 521 € + 41,56 %

Ce groupe d'articles rassemble les diverses subventions de l'Etat, du Département, de la Région et autres participations notamment :

- les participations pour frais de scolarité,
- les aides pour l'embauche d'emplois d'avenir
- les subventions du Conseil Départemental pour le fonctionnement de l'école de musique, l'utilisation des gymnases par le collège et une participation famille pour le centre d'été,
- les aides de la CAF pour le contrat petite enfance
- et tout autre organisme.

En 2018, la communauté de communes a perçu le FCTVA pour des dépenses de fonctionnement et une dotation de décentralisation pour l'élaboration du PLU intercommunal.

En 2019, la communauté de communes a perçu les participations liées à la MSAP et le contrat lecture

En 2020, la communauté des communes a perçu l'aide pour l'achat des masques et le 1^{er} acompte de la convention ERASMUS

LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DE L'ÉTAT ET DU DÉPARTEMENT (CHAP 74 - ART. 748)

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DE L'ÉTAT	2018	2019	2020
Compensation pour perte de la TP-Département (art 74832)	46 197 €	34 975 €	34 965 €
Compensation au titre de la contribution économique territoriale (74833)	1 070 €	30 988 €	32 093 €
Compensation au titre des exonérations des taxes d'habitation (74835)	111 327 €	119 621 €	129 623 €
Autres attributions et participations (7488)	88 180 €	14 855 €	0 €

En 2018, les autres attributions et participations correspondaient au fonds d'amorçage de la réforme au rythme scolaire, en 2019, il s'agit du fonds FEADER pour Culturama. En 2020, en raison de la crise sanitaire, les animations de Culturama ont été reportées.

LES REVENUS DES IMMEUBLES (CHAP 75 - ART. 752)

LOYERS	2018	2019	2020
Montant perçu Evolution	41 620 € + 14,68 %	48 008 € + 15,34 %	41 894 € -12,73 %

Bureaux rue de l'hippodrome : Tipiak

Télécentre : locations des bureaux du télécentre

Bonnebosq : location d'un logement à l'école (fin de bail en juin 2020)

2 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

LES CHARGES A CARACTERE GENERAL (CHAP 011 – ART 60, 61, 62, 63)

CHARGES GENERALES	2018	2019	2020
Montant réalisé	1 275 968 €	1 415 177 €	1 223 479 €
Evolution	+ 15,98 %	+ 10,91 %	-13,54 %
% de réalisation du BP	95,62 %	94,62 %	76,07 %

Ce chapitre est consacré aux achats de matières et matériaux ainsi qu'aux différents contrats nécessaires au fonctionnement des services de la communauté de communes.

En 2018, l'évolution porte par l'intégration des écoles de Bonnebosq et Manerbe, du gymnase de Bonnebosq, et de la création d'un service communication.

En 2019, l'évolution porte sur le développement de Culturama, l'intégration des mercredis toute la journée au centre de loisirs.

En 2020, la diminution est liée à la fermeture des services pendant le confinement.

LES AUTRES CHARGES DE GESTION (CHAP 65)

AUTRES CHARGES DE GESTION	2018	2019	2020
Montant réalisé	721 071 €	812 400 €	910 665 €
Evolution	- 3,74 %	+12,66 %	+12,09 %
% de réalisation du BP	88,50 %	94,93 %	68,48 %

Il s'agit essentiellement des contributions obligatoires :

- indemnités des élus
- participations aux frais de scolarité
- subventions versées aux différents organismes (office de tourisme, associations sportives, syndicat mixte pour l'insertion sociale et professionnelle du Pays d'Auge nord, Mission locale de la Baie de Seine, SCOT, Syndicat du bassin versant de la Touques...).
- Créances admises en non-valeur et créances éteintes

En 2020, règlement du déficit du budget annexe transport scolaire.

LES CHARGES FINANCIERES (CHAP 66)

CHARGES FINANCIERES	2018	2019	2020
Montant réalisé	72 296 €	74 866 €	62 707 €
Evolution	+ 25,50 %	+ 3,56 %	-16,24 %
% de réalisation du BP	93,89 %	95,47 %	93,73 %

En 2018, souscription d'un nouvel emprunt et intégration de l'emprunt de l'ex communauté de communes de Cambremer pour l'école de Bonnebosq.

LES CHARGES EXCEPTIONNELLES (CHAP 67)

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2018	2019	2020
Montant réalisé	4 189 €	629 €	338 €

Elles concernent essentiellement des annulations de titres émis sur des exercices antérieurs.
En 2018, versement d'une indemnité suite à la signature d'un protocole transactionnel.

LES DOTATIONS AUX PROVISIONS (CHAP 68)

CHARGES EXCEPTIONNELLES	2018	2019	2020
Montant réalisé	650 €	1 300 €	1 500 €

Ces dotations permettent de constituer une réserve financière en prévision d'un risque, qui s'il se réalise entraînera une charge. En 2018, constitution de la dotation pour les admissions en non-valeur.

L'ATTENUATION DE PRODUITS (CHAP 014)

	2018	2019	2020
Attribution de compensation (versée aux communes par l'Intercom) art. 73921	672 435 €	687 384 €	687 384 €
Attribution de compensation (régularisation N-1) art. 73928		14 949 €	
Reversement sur FNGIR art. 73923	1 222 744 €	1 222 744 €	1 222 744 €

En 2018, augmentation du FNGIR suite à l'intégration de 10 nouvelles communes.

En 2018, le montant des attributions de compensation, reversées à certaines communes de l'ex communauté de communes de Cambremer, n'a pas été comptabilisé, l'ensemble des communes concernées n'ayant pas délibéré. Cela a fait l'objet d'une régularisation en 2019.

LES CHARGES DE PERSONNEL (CHAP 012 – ART 63, 64)

Année	Frais de personnel charges comprises (chap. 012)	Rembt arrêts maladie et contrats aidés (art 6419 & 74712)	Solde	Observation
2017	2 976 156 € + 8,01 %	36 259 €	2 939 897 € + 8,39 %	Création d'un poste de responsable des services techniques (2 mois), un poste de chargé de communication (1 mois), poste de DGS sur 12 mois au lieu de 2 mois en 2016, mise à disposition d'un adjoint administratif sur 12 mois au lieu de 5 mois en 2016, remplacement du personnel en arrêt maladie, PPCR revalorisation indiciaire au 01.01.2017 et transfert prime-point. Avantages en nature (942,25 €)
2018	3 283 294 € + 10,32 %	26 522 €	3 256 772 € + 10,78 %	Poste de responsable technique sur 12 mois au lieu de 2 mois en 2017, création d'un second poste d'agent technique sur 6 mois, création d'un poste de chargé de communication sur 12 mois, intégration du personnel des écoles de Bonnebosq et Manerbe, création d'un poste en contrat avenir à la déchetterie (2 mois) remplacement du personnel en arrêt maladie. Avantages en nature (1 089,60 €)
2019	3 252 550 € - 0,95%	24 738 €	3 227 812 € - 0,89%	Externalisation de la gestion des remplacements à compter du mois de juin 2019, Avantages en nature (901,30 €)
2020	3 205 796 € -1,43 %	35 882 €	3 169 914 € -1,79 %	Externalisation de la gestion des remplacements sur 12 mois Avantage en nature (439,75 €)

LES CHARGES DU PERSONNEL EXTERIEUR (CHAP 012 – ART 621)

	2018	2019	2020
Personnel affecté par les communes membres	22 765 €	6 460 €	7 480 €
Personnel extérieur		94 875 €	105 866 €

REPARTITION DES AGENTS PAR SERVICE AU 31.12

Nombre d'agents par service	2016	2017	2018	2019	2020	Perspective 2021
Ecoles	49	50	60,5	62,5	65,5	65,5
Périscolaires	20	19	1,5	1,5	1,5	1,5
Extrascolaire	2,5	2,5	3	3	2	3
Sport	4,75	5	6	5,75	4,75	5,75
Technique	1	3	4	4	4	4
Bibliothèque	5	5,5	5	5	5	6
Ecole de musique	12	13	15	16	17	17
Dév. Durable	5,75	6	7	8	5	7
Dév. Economique	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	1,5
Administratif	8,5	9,5	8,5	11,5	11,5	12,5
Urbanisme	1	1	1	1,25	1,25	1,25
Attractivité			1	1		
Communication			1	1	1	1
Culture (service commun)			1	1	1	1
MSAP				1	1	1
TOTAL	110	115	115	123	121	128

Perspective des nouveaux recrutements en 2021 :

- 1 développeur territorial à temps complet
- 1 coordonnateur contrat territoire lecture à temps complet
- 1 responsable ressources humaines à temps complet

Poste à pourvoir (mutation, disponibilité, départ en retraite)

- 1 Directeur du centre de loisirs
- 1 agent du service sport
- 1 agent de déchetterie
- 1 assistante administrative (service développement durable)

EQUIVALENTS TEMPS PLEINS PAR SERVICE AU 31-12

Services	2018			2019			2020		
	Temps hebdo	Nombre d'agents	Equivalent temps plein	Temps hebdo	Nombre d'agents	Equivalent temps plein	Temps hebdo	Nombre d'agents	Equivalent temps plein
Scolaire	1 422,95	60,5	40,66	1 401	62,5	40,03	1 409,95	65,5	40,28
Périscolaire	34,50	1,5	0,99	53	1,5	1,5	52,50	1,5	1,5
Bibliothèque	138,84	5	3,97	139	5	3,97	138,84	5	3,97
Extrascolaire	87	3	2,49	100	3	2,86	65	2	1,86
Sport	157,50	6	4,5	156	5,75	4,46	121,25	4,75	3,46
Technique	132,50	4	3,79	131	4	3,75	140	4	4
Administratif	297,50	8,5	8,5	359	11,5	10,26	359	11,5	10,26
Urbanisme	35	1	1	53	1,25	1,25	43,75	1,25	1,25
Economique	17,5	0,5	0,5	18	0,5	0,5	17,50	0,5	0,5
Attractivité	35	1	1	35	1	1			
Communication	35	1	1	35	1	1	35	1	1
Culture	35	1	1	35	1	1	35	1	1
Dév durable	230	7	6,57	265	8	7,57	175	5	5
MSAP				27	1	0,76	35	1	1
Musique	147,25	15	6,99	162	16	8,11	167	17	8,35
Total	2 805,54	115	82,94	2 968	123	88,26	2 794,79	121	83,43

A sa création, la communauté de communes a fait le choix d'une durée du temps de travail de 35h/semaine, soit 1607 heures annuelles pour un équivalent temps plein.

NOMBRE D'HEURES REMUNEREES AU 31-12

Type d'heures	2018	2019	2020	Prévision 2021
Base	133 284 h	139 310 h	148 085 h	152 900 h
Complémentaire	22 392 h	15 671 h	13 087 h	13 650 h
Supplémentaire	752 h	534 h	541 h	300 h
Défiscalisée		4 633 h	4 547 h	4 950 h
TOTAL	156 428 h	160 148 h	166 260 h	171 800 h

REPARTITION DES AGENTS PAR STATUT AU 31.12

Statut	Titulaire	CDD/CDI	Contrat aidé	Total
Nombre d'agents	75	46	0	121

REPARTITION DES AGENTS PAR CATEGORIE AU 31.12

Catégorie	A	B	C	Total
Nombre d'agents	6	22	93	121

En 2020 les effectifs sont répartis comme suit :

- 80% de femmes
- 20% d'hommes.

III - BUDGET GÉNÉRAL D'INVESTISSEMENT : RÉALISÉ 2020

DEPENSES	BP 2019	CA 2019	BP 2020	Réalisé 2020
Déficit N-1 reporté	131 707			
Dépenses imprévues	23 044		274 781	
Opérations d'ordre	32 660	32 660	40 850	35 937
Capital des emprunts et dettes	276 095	271 636	265 695	261 244
Capital social SPL	45 000	15 000		
Autres immobilisations financières	668 500	663 000	67 500	-
Administration générale	87 865	25 365	105 475	26 541
Communication	62 000	21 042	16 500	6 104
Elaboration PLUi	149 295	61 691	58 000	43 397
Construction d'un PSLA	74 480	8 718	70 450	11 136
Construction du siège social	117 825	-	77 825	16 230
Environnement	186 155	74 450	95 530	28 382
Ecoles	527 540	259 744	633 385	310 635
Ecole maternelle Pont l'Evêque	18 530	15 963	2 910	574
Construction pôle scolaire périm. 7	745 000	45 014	490 500	29 418
MSAP	70 000	-	61 000	38 934
Centre de Loisirs & RAM	10 615	7 351	6 450	3 374
Pôle Enfance	584 824	200 934	690 550	18 291
Nouvelle bibliothèque			50 000	-
Bibliothèques	12 590	12 219	200	132
Culture			3 000	-
Office de Tourisme	16 198	5 110	17 000	-
Base de loisirs	610 766	150 113	108 526	20 000
Ecole de musique	14 941	12 299	17 600	6 152
Rénovation gymnase Mosagna	895	603		
Aménagement complexe sportif	1 233 000	33 470	1 480 000	1 419 285
Gymnases et stades Pont l'Evêque	2 600	2 406	7 150	2 259
Service technique	33 925	11 520	30 235	22 676
Télécentre	2 855	2 187	240	-
Zones d'activités	667 635	601 306	122 455	44 210
TOTAL	6 406 540	2 533 800	4 793 807	2 344 911

IV - PERSPECTIVES 2021

1 – FONCTIONNEMENT : LES ORIENTATIONS

BUDGET GENERAL

RECETTES

Taxes

Il est proposé de maintenir le taux de la Contribution Foncière des Entreprises.

Il est proposé de maintenir le taux de la taxe additionnelle.

Il est proposé de maintenir les taux des zones 1 et 2 de la TEOM et d'augmenter la zone 3

Tarifs

Il est proposé de maintenir les différents tarifs des services intercommunaux (restauration scolaire, accueil collectif de mineurs, école de musique, bibliothèque)

Subventions

- Plan de relance et contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

DEPENSES

- Etude sur la fabrication des repas de l'école de Pont l'Evêque et intégration des livraisons en circuit court et mise en conformité avec la loi Egalim
- Etude de délimitation des zones humides
- Création d'un club des entrepreneurs

CHARGES DE PERSONNEL

Pour les recrutements prévus pour l'année 2021, la masse salariale augmentera de 130 000 € soit une augmentation de 4,05 % permettant ainsi de maîtriser les charges de personnel.

PARTICIPATIONS ET ADHESIONS

- SCOT : cotisation de 0,85 €/habitant
- Syndicat du bassin versant de la Touques : cotisation de 1.90 €/habitant
- PLIE : cotisation de 2,40 €/habitant au maximum
- Mission Locale : maintien de la subvention soit 12 000 €
- Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole : participation de 2 244 €
- Financement des écoles privées selon le coût moyen d'un élève

BUDGET ANNEXE DECHETS

- Création d'un groupement de commande avec la communauté d'agglomération Lisieux Normandie

2 – INVESTISSEMENTS

Veille foncière pour le développement économique pour l'attractivité du territoire
Schéma départemental d'accueil des gens du voyage : réflexion pour la localisation d'un terrain

BUDGET GENERAL

Administration générale

1. Construction du siège social

Investissements récurrents de tous les services

2. Travaux de gros entretien dans tous les bâtiments (écoles, installations sportives, social...)
3. Acquisition de matériels divers

Investissements scolaires

4. Construction du pôle scolaire sur le périmètre 7

Investissements sociaux

5. Construction du pôle Enfance

Investissements sportifs

6. Construction des vestiaires du terrain de foot synthétique

Investissements culturels

7. Nouvelle bibliothèque à Pont l'Evêque : assistant à maîtrise d'ouvrage

Investissements service communication

8. Création de murs gabions à l'entrée des zones d'activités

Urbanisme et aménagement du territoire

9. Construction du PSLA
10. Déclaration de projet château du Breuil

Investissement attractivité

11. Etude de faisabilité liaison Pont l'Evêque-Lisieux (2^{ème} phase)

BUDGET ANNEXE DECHETS

1. Déchetterie, acquisition foncière et maîtrise d'œuvre
2. Etude de restructuration du service déchets

BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES DU GOSSET

1. Désamiantage et démolition de l'ancien bâtiment
2. Aménagement de la zone

BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES DE BONNEVILLE

1. Aménagement de la zone

BUDGET ANNEXE LAC TERRE D'AUGE

1. Construction de l'aire de restauration et de convivialité

V – ENDETTEMENT

1 - BUDGET GÉNÉRAL

Caractéristiques	Investissements 2006	Investissements 2009	Investissements 2014	Investissements 2017	Investissements 2016
		Ecole de Saint Philbert des Champs et CLSH Pont l'Evêque	Gymnase de Blangy et gymnase Even	Ecole maternelle de Pont l'Evêque	Passerelle et gymnase Mosagna
Organisme	Caisse d'Epargne	Caisse d'Epargne	La Banque Postale	Caisse d'Epargne	Crédit Agricole
Capital	400 000€	435 940€	1 570 000€	1 500 000€	200 000€ (montant transféré 183 265,93 €)
Echéance	Janvier 2026	Juillet 2029	Août 2029	Mars 2033	Avril 2031
Taux	3.70%	4.64%	2,94%	1,23%	2,56%
Durée	20 ans	20 ans	15 ans	15 ans	15 ans
Capital restant dû au 31.12.2021*	117 199,73 €	168 926,75 €	802 444,64€	1 150 000 €	135 379,85 €
Annuité 2021 /emprunt*	28 392,72 €	30 267,31 €	129 925,33 €	114 913,76 €	16 098,88 €
Annuité totale* 2021	319 598 €				

*Ces montants ne tiennent pas compte de l'emprunt souscrit le 15 décembre 2020 pour un montant de 1 000 000 € pour une durée de 20 ans et au taux de 0,66%. Cet emprunt a été souscrit pour financer la construction du pôle enfance et l'aménagement du stade d'Ornano (terrain de football synthétique, vestiaires et boulodrome).

L'ensemble des emprunts souscrits sont à taux fixe, il n'y a aucun emprunt toxique.

ETAT DE L'ENDETTEMENT AU 31-12

Année	capital	intérêts	total	Capital restant du au 31-12
2021	262 407,33	57 190,63	319 598,00	2 373 950,97
2022	263 610,72	50 668,65	314 279,41	2 110 340,21
2023	264 855,52	44 105,29	308 960,85	1 845 484,65
2024	266 143,15	37 499,09	303 642,28	1 579 341,46
2025	267 475,15	30 848,47	298 323,66	1 311 866,27
2026	254 591,01	24 217,71	278 808,76	1 057 275,22
2027	240 954,36	18 339,40	259 293,80	816 320,82
2028	241 328,92	12 646,26	253 975,22	574 991,86
2029	201 375,40	7 071,69	208 447,13	373 616,42
2030	115 643,64	4 298,96	119 942,64	257 972,74
2031	107 972,70	2 690,38	110 663,12	150 000,00
2032	100 000,00	1 383,76	101 383,76	50 000,00
2033	50 000,00	230,63	50 230,63	0

2 – GARANTIES D'EMPRUNT

La communauté de communes est compétente pour apporter une garantie d'emprunt pour la création de logements sociaux auprès des bailleurs sociaux.

Libellé de l'emprunt garanti	capital	Bénéficiaire	Organisme prêteur	Durée	Taux	Fin de garantie
Logements St Melaine	400 000 €	HPE	Caisse des dépôts	32 ans	3,25%	2038
OPAC compactage	1 374 234 €	OPAC	Caisse des dépôts	41 ans	3,90%	2048
PARTELIOS – 49 logements	759 000 €	PARTELIOS	Caisse des dépôts	40 ans	0,55%	2057
PARTELIOS PLUS	1 612 000 €	PARTELIOS	Caisse des dépôts	40 ans	1,35%	2057
Achat de mobil home et lodge	200 000 €	SPL Terre d'Auge	Crédit Mutuel	7 ans	1,37%	2026

VI – ANNEXE

1 - ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

(Commission d'évaluation des charges du 18 septembre 2018)

Communes	Recettes fiscales transférées	Charges transférées	Attribution de compensation
Annebault	44 200 €	35 275 €	8 925 €
Auvillars	13 648€	23 882€	-10 234€
Les Authieux sur Calonne	6 209 €	11 820 €	- 5 611 €
Beaumont en Auge	20 617 €	33 548 €	- 12 931 €
Blangy le château	33 501 €	89 783€	- 56 282 €
Bonnebosq	48 562€	71 245€	-22 683€
Bonneville la Louvet	10 937 €	59 916 €	- 48 979 €
Bonneville sur Touques	2 181 €	15 233 €	- 13 052 €
Bourgeauville	21 523 €	1 117 €	20 406 €
Branville	20 664 €	-4 088 €	24 752 €
Le Breuil en Auge	30 406 €	78 886 €	- 48 480 €
Le Brévedent	6 639 €	6 773 €	- 134 €
Canapville	2 472 €	11 068 €	- 8 596 €
Clarbec	15 130 €	33 095 €	- 17 965 €
Coudray Rabut	58 104 €	20 817 €	37 287 €
Danestal	27 635 €	611 €	27 024 €
Drubec	15 888€	6 167€	9 721€
Englesqueville en Auge	43 €	3 762 €	- 3 719€
Le Faulq	6 289 €	8 564 €	- 2 275 €
Fierville les Parcs	1 345 €	6 286 €	- 4 941€
Le Fournet	2 048€	9 894€	-7 846€
Formentin	10 690€	27 561€	-16 871€
Glanville	2 729 €	15 009 €	- 12 280 €
Léaupartie	4 335€	4 911€	-576€
Manerbe	30 680€	43 110€	-12 430€
Manneville la Pipard	8 334 €	17 111 €	- 8 777 €
Le Mesnil sur Blangy	959 €	12 908 €	- 11 949 €
Norolles	2 726 €	4 419 €	- 1 693 €
Pierrefitte en Auge	6 859 €	7 066 €	- 207 €
Pont L'Evêque	1 388 954 €	900 810 €	488 144 €
Repentigny	7 189€	14 355€	-7 166€
Reux	97 686 €	36 769 €	60 917 €
La Roque Baignard	8 697€	3 469€	5 228€
Saint André d'Hébertot	17 120 €	24 702 €	- 7 582 €

Communes	Recettes fiscales transférées	Charges transférées	Attribution de compensation
St Benoît d'Hébertot	16 798 €	22 972 €	- 6 174 €
Saint Etienne la Thillaye	12 962 €	37 414 €	- 24 452 €
Saint Hymer	10 491 €	56 999 €	- 46 508 €
Saint Julien sur Calonne	14 462 €	9 482€	4 980 €
Saint Philbert des champs	3 652 €	51 003 €	- 47 351 €
Saint Martin aux Chartrains	12 612 €	14 801 €	- 2 189 €
Surville	16 388 €	24 205€	- 7 817 €
Le Torquesne	7 194 €	22 159 €	- 14 965 €
Tourville en Auge	11 023 €	15 149 €	- 4 126 €
Valsemé	16 651€	18 764€	-2 113€
Vieux Bourg	324 €	1 874 €	- 1 550 €
TOTAL	2 097 556€	1 910 676€	186 880€
Montant des attributions versées à l'intercommunalité		- 500 504 €	
Montant des attributions reversées aux communes		687 384 €	

2 – PARTICIPATION AU CAPITAL SOCIAL

1- Agence d'attractivité Terre d'Auge

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant
Terre d'Auge	420	105 000 €
Lisieux Normandie	60	15 000 €
Pont Audemer Val de Risle	120	30 000 €
TOTAL	600	150 000 €

2- NORMANTRI

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant
SYVEDAC	773 271	773 271 €
SEROC	307 409	307 409 €
SMICTOM DE LA BRUYERE	51 128	51 128 €
SMEOM D'ARGENCES	50 248	50 248 €
CC PAYS DE FALAISE	64 030	64 030 €
CA LISIEUX NORMANDIE	172 954	172 954 €
CC TERRE D'AUGE	49 012	49 012 €
CC CINGAL SUISSE NORMANDE	21 204	21 204 €
CA LE COTENTIN	430 745	430 745 €
CC BAIE DU COTENTIN	24 096	24 096 €
SYNDICAT MIXTE POINT FORT	270 988	270 988 €
CC COUTANCES MER ET BOCAGE	61 220	61 220 €
SIRTOM REGION FLERS CONDE	182 468	182 468 €
SITCOM ARGENTAN	101 227	101 227 €
TOTAL	2 560 000	2 560 000 €